

Règlement du concours photo 2024

LE SPORT

La participation à ce concours est gratuite et ouverte à tous les photographes amateurs.

2 catégories : -adultes / -moins de 16 ans

Les participants peuvent remettre **2** photographies maximum, non encadrées.

- **format imposé** : 20x30 cm (tolérance +/- 2 cm) – portrait ou paysage
- prise de vue argentique ou numérique
- couleur ou noir & blanc
- les photographies travaillées en post-production sont acceptées

L'Animathèque se réserve le droit de ne pas exposer de photographies hors sujet ou susceptibles de porter atteinte à la sensibilité du public.

Les membres du jury, le personnel de la médiathèque et les bénévoles de l'Animathèque ne sont pas autorisés à concourir. Le/La photographe devra s'être assuré d'avoir satisfait aux lois et règlements en vigueur en matière de droits à l'image des biens photographiés. La médiathèque ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de non-respect de ces droits.

Le/La photographe autorise l'**Animathèque** et le service « **médiathèque municipale** » à utiliser ses photos, sans but lucratif, pour les publier dans le bulletin municipal, sur les sites internet de la mairie de Ville-la-Grand et du réseau InterMède ainsi que pour des expositions. La possibilité de diffusion sur les réseaux sociaux est demandée sur le bulletin d'inscription.

Les photographies peuvent être déposées à la médiathèque pendant les heures d'ouverture, ou envoyées par courrier avec le bulletin de participation signé à l'adresse suivante :

Animathèque de Ville la Grand - 11, place du Porte Bonheur - 74100 Ville-la-Grand

Dépôt ou envoi des photographies : **jusqu' au samedi 19 octobre 2024**

Les tirages seront exposés à partir du mardi 5 novembre 2024 et soumis à l'appréciation du public ainsi que d'un jury. Ils seront rendus anonymes avant l'exposition.

A l'issue de l'exposition, cinq prix seront attribués, sous réserve d'une participation suffisante.

- Prix du jury – catégorie adulte
- Prix du jury – catégorie –de 16 ans

- Coup de cœur du public : – catégorie adulte (3 choix par participant)
– catégorie – de 16 (1 choix par participant)

- Coup de cœur des enfants (prix spécial attribué par les enfants de – de 12 ans) :
– catégorie adulte (1 choix par participant)
– catégorie – de 16 ans (1 choix par participant)

Les photographies seront évaluées sur leurs qualités techniques et artistiques et sur la pertinence par rapport au thème. Les photographes primés seront récompensés par des livres choisis par le Jury.

La remise des prix est prévue le mercredi **11 décembre 2024**

Règlement et bulletin d'inscription disponibles à la médiathèque ou sur www.bibliotheques-intermede.fr

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement

Médiathèque de Ville-la-Grand

11 Place du Porte Bonheur, 74100 VILLE-LA-GRAND
Tél. 04 50 84 24 27 - media.vlg@vlg.fr
www.bibliotheques-intermede.fr
facebook.com/bibliothequesintermede

